

Compte rendu de la réunion du 7 mai 2014

Membres présents

José VIÉ, Jacky HERVOUET, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Mickaël LESCUREUX, Michel NAUDIN, Raymond THILLOU, Daniel TRUCHY, Florence VIÉ et Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Membres absents excusés

Francis PETITCOLLOT et Jean-Baptiste PEYRAUD

Point sur le championnat

15ème journée de championnat du 06/04/14	
Carton jaune	Jean-Philippe NEVES DA COSTA (Soucy 1) Cédric BEAUDOUT (Piedalloues 1) Jonathan ROULLOT (Charbuy) Nicolas BRIMBOEUF (La Selle-sur-le-Bied) Jean-Baptiste GIE (Beauvoir)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Avicenne
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Avicenne (nom arbitre assistant non indiqué et case pharmacie non cochée) Senan 2 (case pharmacie non cochée)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Beaumont 1 et Escamps (feuillelet bleu) Augy et Merry-la-Vallée (feuillelet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Chemilly score match Saint-Valérien / Chemilly : 3-0 et 1 pt pour Chemilly qui devra verser une indemnité kilométrique de 51,03 € à Saint-Valérien par le biais de la caution

Quarts de finale du 13/04/14 et journée de rattrapage	
Carton jaune	Stéphane ROSSARD (Beines)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Montacher
Carton rouge direct (amende de 8 €)	Christophe DAVY (Alliance Nord), soit 1 pt de moins au classement pour son équipe Son dossier a été transmis à la commission de discipline de 1ère instance

Journée de rattrapage du 20/04/14	
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Saint-Sérotin (feuillet bleu) Augy (feuillet blanc)
Défaut de trousse de secours (amende de 8 €)	Envol Rive Droite

16ème journée de championnat du 27/04/14	
Carton jaune	Patrick MILLEY (Soucy 1) 3 cartons jaunes pour l'équipe de Soucy 1, soit 1 pt de moins au classement
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Esnon
Feuille de match illisible (amende de 5 €)	Saint-Siméon
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Bussy-en-Othe, Irancy et Saint-Aubin (feuillet bleu) Ormoy, Pont-sur-Yonne et Soucy 1 (feuillet blanc)
Terrain non tracé (amende de 8 €)	Paron 1
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Piedalloues 2</u> score match FMC Sens / Piedalloues 2 : 3-0 et 1 pt pour Piedalloues 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 55,08 € à FMC Sens par le biais de la caution
Défaut de toutes les licences (amende de 25 €)	Alliance Nord
<u>Cas particulier</u> : match Brichères / Alliance Nord : conformément au règlement sportif, les joueurs d'Alliance Nord n'ont pas pu participer à la rencontre car ils n'ont présenté aucune licence ni pièce d'identité Score du match : 3-0 et 1 pt pour Alliance Nord	

Modifications à apporter au précédent compte-rendu

Ajouts pour la 13ème journée de championnat du 02/03/14	
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Charbuy
Equipe incomplète de Merry-la-Vallée en début de match : amende de 10 €	

Le match Montacher / Escamps n'a pas pu se jouer le 11 mai en raison d'un arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain. Les équipes n'ayant pu s'entendre sur une date de report, la commission a pris la décision de faire jouer le match le 18 mai 2014 à Montacher.

Point sur la coupe de l'Yonne

Les finales se dérouleront le 1^{er} juin à Bussy-en-Othe.

Les finalistes de la coupe Challenge sont : Envol Rive Droite et Laroche

Les finalistes de la coupe Consolante sont : Avicenne et Stade Auxerrois 1

Daniel TRUCHY et Marie-Claude MOREAU ont rencontré le club de Bussy-en-Othe afin de finaliser l'organisation de cette journée.

Refonte du championnat, championnat jeunes, féminines et vétérans

20 équipes ont répondu au sondage du 7 avril 2014.

11 équipes ont opté pour la proposition n° 1, 6 équipes pour la proposition n° 2 et 3 équipes pour la proposition n° 3.

2 clubs souhaitent constituer une équipe de minimes : Saint-Siméon et Bussy-en-Othe.

4 clubs souhaitent constituer une équipe de vétérans : Piedalloues, Chemilly, Bussy-en-Othe et Migennes. Une réunion avec ces clubs sera organisée vers la mi-juin afin de mettre en place un championnat. Les clubs qui n'ont pas répondu au sondage et qui souhaiteraient engager une équipe de vétérans pourront assister à cette réunion dont la date sera communiquée sur le site.

Finales nationales à 11

Les membres de la commission qui pourront être présents les 7 et 8 juin à Appoigny sont : Fany et Thierry GILBERT, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, José VIÉ, Raymond THILLOU, Michel NAUDIN, Daniel FERTIN, Daniel TRUCHY, Céline PARIGOT et Jean-Baptiste PEYRAUD.

Point sur les élections au sein de la commission

Sont élus jusqu'en 2015 : Marie-Claude MOREAU, Jean-Baptiste PEYRAUD, Raymond THILLOU, José VIÉ, Thierry GILBERT, Francis PETITCOLLOT et Mickaël LESCUREUX.

Sont élus jusqu'en 2017 : Fany GILBERT, Daniel FERTIN, Jacky HERVOUET, Michel NAUDIN, Daniel TRUCHY et Florence VIÉ.

2014 n'est pas une année électorale mais deux places sont vacantes pour compléter la commission, l'une pour une durée d'un an et l'autre pour une durée de 3 ans.

Les candidatures, ainsi qu'une copie de la licence, sont à envoyer par mail (bizot89@orange.fr) ou courrier (15 rue du Chardonnay 89000 AUXERRE) avant le 18 juin 2014.

Les clubs sont invités à envoyer leurs vœux à la secrétaire de la commission (voir coordonnées ci-dessus) avant le 18 juin 2014.

Questions diverses

➤ Les dirigeants d'Auxerre United ont souhaité être reçus par quelques membres de la commission afin de montrer la blessure d'un joueur de leur équipe et pour se plaindre de l'attitude de certains joueurs d'Envol Rive Droite durant la rencontre de demi-finale de coupe.

Dans leur témoignage, les 3 arbitres de la rencontre ont fait état d'un engagement physique des 2 équipes et déclaré le caractère involontaire de la blessure qui résulte d'une action de jeu.

➤ Il est rappelé aux arbitres officiels de bien vérifier que la feuille de match soit correctement complétée par les équipes.

➤ Les deux équipes ACSRA et Saint-Sérotin ont posé une réserve sur la feuille de match du 6 avril 2014. Celles ci ne sont pas recevables car elles n'ont pas été argumentées et confirmées, dans les 48 heures, accompagnées d'un chèque de caution, au responsable de la commission d'application des règlements, conformément au règlement sportif.

Date des prochaines réunions
Mercredi 28 mai 2014 à 20 h
Vendredi 20 juin 2014 à 19 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU